

Le volume de notre commerce s'accroît dans des proportions prodigieuses, il s'ensuit naturellement une activité de plus en plus grande du commerce à Montréal, car cette ville est notre principal port d'été. Ceux qui font affaires dans ce port, qui est destiné à rester à jamais le plus grand port d'été du Canada, auront donc beaucoup de peine à fournir un nombre suffisant de facilités adéquates pour transporter les marchandises qui y arrivent en quantité, chaque année, de plus en plus grande.

Mon honorable ami a rappelé que j'ai annoncé à la dernière session du Parlement l'institution d'une commission composée de M. E.-E. Haskell, de l'école des Arts de l'université Cornell—c'est peut-être l'ingénieur le plus expérimenté de tout le continent en matière de niveaux fluviaux, ayant eu beaucoup à s'occuper du Missouri et du Mississipi, et d'autres fleuves—de M. V.-W. Forneret, ingénieur, directeur du service du chenal, et de M. W.-J. Stewart, du service hydrographique, commission dont l'unique objet est d'étudier la question du niveau des eaux du Saint-Laurent en aval de Montréal.

M. LEMIEUX: Il en a été institué une autre.

M. HAZEN: Par le ministère des Travaux publics. Le ministère de la Marine et des Pêcheries n'a à s'occuper que de la partie du fleuve comprise entre Montréal et la mer; c'est du ministère des Travaux publics que relève la partie qui se trouve à l'amont de Montréal.

Après avoir donné au chenal une profondeur de trente pieds, nous avons projeté de le creuser jusqu'à trente-cinq pieds. Nous avons institué cette commission, parce que nous avons pensé qu'il était impossible d'approfondir indéfiniment le chenal sans abaisser le niveau de l'eau dans le port de Montréal. Il importait donc de recourir à des observations scientifiques pour savoir si pareil danger était à craindre et, s'il l'était, quelles mesures il convient de prendre pour prévenir l'abaissement du niveau des eaux; car si l'on venait, à force de creuser le chenal par où les plus grands transatlantiques se rendent jusqu'à Montréal, à réduire le volume des eaux dans ce port, à en abaisser le niveau au point d'en rendre l'accès impossible aux navires à fort tirant qui le fréquentent à présent, le résultat serait désastreux. C'est dans ce but que la commission fut instituée à la dernière session et qu'elle s'est mise à l'œuvre.

A l'époque où j'annonçai la création de cette commission, je comptais pouvoir en

déposer le rapport au cours de la présente session. Bien que les commissaires se soient consciencieusement mis à la tâche, je constate que les données qu'ils ont recueillies et les observations qu'ils ont faites au cours de l'année dernière ne leur permettent pas de rédiger leur rapport avant de s'être livrés à de nouvelles observations au cours de l'été prochain. A mon grand regret, je ne pourrai donc déposer leur rapport qu'à la prochaine session. Ce que m'ont appris MM. Stewart et Forneret me donne tout lieu de compter que le rapport sera déposé dès les premiers jours de la prochaine session; le résultat des observations des commissaires sera alors porté à la connaissance du public.

Les travaux de creusement du chenal ne se poursuivent pas au hasard; ils s'exécutent sous la direction de personnes très versées et expérimentées en la matière. Les déblais sont transportés à différents endroits, on les dispose de façon à retenir les eaux, à en empêcher le trop rapide écoulement. Tel est l'objet qu'ont depuis quelques années en vue ceux qui dirigent le creusement, l'élargissement et le redressement du chenal.

Les renseignements que l'on m'a fournis m'autorisent à dire que la commission n'a rien constaté qui soit de nature à faire croire au ministère qu'il y aurait lieu de ne pas poursuivre le creusement du chenal jusqu'à trente-cinq pieds de profondeur. Nous nous proposons de continuer ce travail durant la prochaine saison.

M. SINCLAIR: A-t-on constaté en ces dernières années que les travaux de dragage exécutés dans le bas du fleuve ont déterminé quelque changement appréciable dans le niveau des eaux à Montréal?

M. HAZEN: Non. Cette question du niveau des eaux des Grands lacs et du Saint-Laurent a un aspect très bizarre. L'observation a fait constater que pendant une période de six ou sept ans le niveau de l'eau s'abaisse graduellement dans les ports des Grands lacs et du Saint-Laurent. Cet abaissement se produit sans cause apparente; il n'est pas attribuable à la quantité de pluie. Vient ensuite une autre période de sept années pendant laquelle les eaux s'élèvent graduellement de leur plus bas niveau pour revenir à l'ancien. C'est un phénomène naturel que l'homme ne s'explique pas encore.

M. SINCLAIR: A l'heure qu'il est, l'eau monte-t-elle ou descend-elle?

M. HAZEN: Elle monte. Il ne s'est pas produit d'abaissement appréciable du ni-